



Assemblée générale

Distr. générale
19 septembre 2012
Français
Original: arabe

Conseil des droits de l'homme

Vingt et unième session

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Note verbale datée du 4 septembre 2012, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et, se référant à ses notes verbales précédentes concernant la situation actuelle en République arabe syrienne et agissant dans le cadre de l'approche transparente et crédible adoptée par la Syrie pour exposer la réalité de ce qui se passe dans le pays, le prie de trouver ci-après:

1. Quarante dossiers dont chacun contient des photographies, des rapports médicaux et des procès-verbaux de la police concernant des cas d'assassinat de citoyens, d'agressions subies par d'autres, de disparitions de personnes et d'attaques contre des biens publics dans le seul gouvernorat de Damas-ville durant la période comprise entre le 13 avril et le 24 juillet 2012.

2. Un disque DVD qui contient les photographies de 20 cadavres d'hommes et de femmes tués par les groupes terroristes armés dans le seul gouvernorat de Deraa, durant la période comprise entre le 2 et le 16 juillet 2012, dont les photographies des deux fillettes, Falak Hamoud et Line El-Fallouji, et de trois femmes, Riham Qadour, Aahd el-Zarzour et Lamya'Abou-Suaaifa, ainsi que de deux cadavres non identifiés, dont l'un avait été brûlé.

À la lecture de ces dossiers, il apparaît qu'un grand nombre de ces martyrs ont été tués par des balles tirées dans la tête ce qui indique qu'ils ont tout simplement été exécutés par les groupes terroristes armés. Il convient, à cet égard, de noter que ces groupes armés ne se contentent plus d'exécuter les personnes qui désapprouvent leurs actions ou leurs idées extrémistes pernicieuses, refusent de fermer leur commerce lorsqu'ils décrètent une grève, expriment leur soutien à la Syrie ou appartiennent à une catégorie déterminée de la société syrienne, mais que, désormais, ils éliminent également toute personne employée dans une administration.

Par ailleurs, un certain nombre des victimes ont été tuées par plusieurs coups de feu tirés dans le corps, ce qui dénote un désir de vengeance ou un acharnement à donner la mort, tandis que d'autres ont été brûlées ou sont mortes des suites d'une blessure causée par les charges explosives que les groupes armés disposent dans des zones très fréquentées ou densément peuplées.

Les rapports contenaient également les photographies de 17 cadavres carbonisés, dont l'un porte des traces de coups de feu, et que les autorités compétentes n'ont pas réussi jusqu'ici à identifier, sachant que les groupes armés ont pris l'habitude de brûler les corps des mercenaires étrangers qui sont tués au combat à leurs côtés afin de rendre leur identification impossible et de nier leur présence qui n'est plus un secret pour personne.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne tient à signaler qu'il a déjà confié une autre série de dossiers relatifs aux martyrs de la Syrie à la Commission d'enquête internationale, par l'intermédiaire du secrétariat du Conseil des droits de l'homme. Il a également transmis à d'autres mécanismes relatifs aux droits de l'homme un ensemble de dossiers sur des martyrs qui ont été torturés avant d'être tués et sur des cadavres qui ont été brûlés pour dissimuler leur identité.

La Mission permanente de la République arabe syrienne demande que la présente note soit distribuée dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies comme document du Conseil des droits de l'homme à sa vingtième et unième session.

La Mission permanente de la République arabe syrienne saisit cette occasion pour exprimer au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme les assurances de sa très haute considération.
